

PROCURATION

018

Je soussigné, RUDAKANGWA Martin
titulaire du passeport n° 01283/87, atteste par la
présente que le nommé HITIMANA Jean peut
toucher à ma personne une somme de cent
cinquante dollars (150 \$ U.S.A) équivalent
à mon complément de bourse de Avril - Juin 89.

Fait à Constantine le 27 Juin 1989

RUDAKANGWA Martin

